

REGARDS SUR ANJOU

BULLETIN D'INFORMATION
DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU



MARS 2021 / VOLUME 48, NUMÉRO 2

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

LE REGARDS SUR ANJOU FAIT PEAU NEUVE



INFOLETTRE

**ABONNEZ-VOUS
MAINTENANT!**

Restez à l'affût des dernières nouvelles d'Anjou en vous abonnant à l'infolettre! C'est simple, rendez-vous sur le site Internet de l'arrondissement, à l'adresse montreal.ca/anjou, au bas de la page d'accueil. Chaque semaine, vous pourrez vous renseigner sur les activités et les événements qui se tiennent à Anjou, les travaux prévus ou en cours, les projets que l'arrondissement planifie, etc. N'oubliez pas d'accepter la confirmation que vous recevrez par courriel après votre inscription. Si vous ne la voyez pas dans votre boîte de réception, vérifiez vos courriels indésirables, elle pourrait s'y trouver.

Vous l'avez sans doute remarqué au premier coup d'œil. Nous avons décidé de revoir l'aspect visuel de notre bulletin d'information, et nous sommes heureux de vous le présenter aujourd'hui. De manière générale, vous continuerez d'y trouver les informations habituelles concernant l'arrondissement ainsi que les activités qui s'y déroulent. Dans notre travail de réflexion, nous avons choisi de remodeler la grille graphique pour qu'elle soit plus moderne et plus dynamique, mais aussi pour qu'elle apporte des éléments d'originalité au fur et à mesure qu'on en tourne les pages.

Les couleurs donnent également à cette nouvelle maquette un vent de fraîcheur et rendent notre bulletin plus actuel. Nous espérons que votre lecture sera agréable tout comme elle l'est pour nous.

Concernant le prolongement de la ligne bleue du métro, nous vous invitons à lire l'ensemble des détails sur l'avancement du projet en page 5 du présent *Regards sur Anjou*. Le

dossier avance et certaines nouvelles encourageantes permettront d'accélérer la réalisation du projet, que nous suivons de près.

En terminant, nous tenons à vous remercier pour tous les efforts que vous faites pour limiter la propagation de la COVID-19 et nous vous en félicitons. Nous vous demandons de continuer sur cette lancée en respectant

à la lettre les consignes émises par le gouvernement, car nous devons nous montrer solidaires des travailleuses et des travailleurs de la santé. Il ne faut pas hésiter à vous faire tester si vous ressentez des symptômes liés à la COVID-19. Le dépistage permet d'avoir une vision plus précise de l'évolution de la situation. De plus, si vous avez des symptômes ou que vous êtes en quarantaine, vous ne devez pas vous déplacer dans les lieux publics, y compris les installations municipales, afin d'éviter de propager le virus.

**LA LECTURE DU
REGARDS SUR ANJOU
SE VEUT TOUJOURS
AGRÉABLE ET NOUS
SOUHAITONS QUE VOUS
LE PARCOURIEZ AVEC
AUTANT DE PLAISIR
QUE NOUS.**

L'arrondissement maintient les activités qu'il peut offrir à la population angevine en fonction des consignes de la Santé publique. C'est le cas notamment du patinage et des glissades sur les buttes. Nous vous rappelons qu'il est possible de les pratiquer individuellement, en respectant la bulle familiale ou par groupe d'un maximum de huit personnes provenant d'adresses différentes.

Bien évidemment, nous avons toutes et tous hâte de reprendre nos activités de manière normale et de côtoyer plus librement les membres de notre famille ainsi que nos amis.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

VOS ÉLUS

TOUJOURS
DISPONIBLES



LUIS MIRANDA

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010



ANDRÉE HÉNAULD

Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



RICHARD LEBLANC

Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017



KRISTINE MARSOLAIS

Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



LYNNE SHAND

Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra à **huis clos** le **mardi 2 mars, à 19 h**. La séance sera filmée et disponible en ligne le lendemain sur le site Internet de l'arrondissement. Si vous désirez poser une question au conseil d'arrondissement, vous devez remplir le formulaire disponible à l'adresse montreal.ca/evenements/seance-du-conseil-danjou-de-mars-huis-clos.

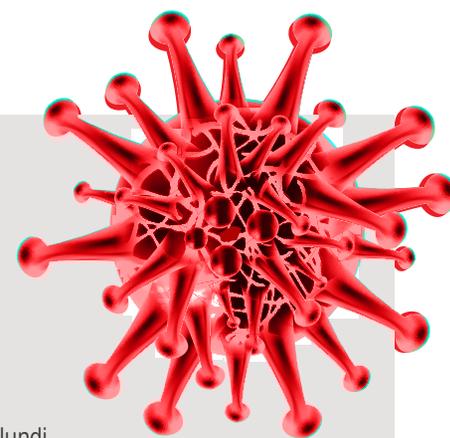
i Renseignements : 514 493-8000 ou 311

COVID-19

MISE À JOUR

À l'instant où nous écrivons ces lignes, le couvre-feu demeure en vigueur, de 20 h à 5 h, et les rassemblements intérieurs sont toujours interdits. Les activités sportives et récréatives extérieures dans les lieux publics sont permises pour les personnes d'une même résidence ou jusqu'à un maximum de huit personnes provenant de résidences différentes. Les activités de pratique libre et l'entraînement individuel ou en duo avec un entraîneur sont permis dans les arénas et les piscines tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

Le Bureau Accès Montréal d'Anjou et le Bureau des permis demeurent ouverts du lundi au vendredi selon l'horaire suivant : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



On continue de se protéger!



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage



Limitez vos
déplacements

Quebec.ca/coronavirus

1-877-644-4545

Si vous ressentez certains symptômes apparentés à la COVID-19, nous vous encourageons à vous faire dépister le plus tôt possible et à suivre les consignes de la Santé publique relativement à votre situation.

i Renseignements : santemontreal.qc.ca/coronavirus ou 514 644-4545



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Nous vous rappelons que les abris d'auto temporaires doivent être retirés au plus tard le 15 avril. Si vous faites affaire avec un entrepreneur pour effectuer cette tâche, veuillez à communiquer avec lui sans tarder afin qu'il puisse fixer avec vous une date pour désinstaller votre abri d'auto avant la mi-avril.

DATE
DE RETRAIT
15
AVRIL

RAPPEL IMPORTANT

IL EST INTERDIT DE VOUS RENDRE SUR LE LAC ARTIFICIEL D'ANJOU-SUR-LE-LAC

En aucun temps, vous ne pouvez vous rendre sur le lac artificiel d'Anjou-sur-le-Lac, que ce soit à pied, en raquettes, en patins, à skis ou à vélo (*fatbike*). En effet, peu importe la température extérieure, la couche de glace n'épaissit pas suffisamment pour être sécuritaire. Par conséquent, nous vous demandons de ne pas y circuler afin d'éviter tout accident. Nous vous remercions de votre collaboration.

REGARDS
SUR
ANJOU

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

RÉALISATION ET
CONCEPTION GRAPHIQUE
Lithium Marketing
IMPRESSION
Groupe Chicoine
TIRAGE
26 000 exemplaires
DISTRIBUTION
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

SITE WEB
montreal.ca/anjou
DÉPÔT LÉGAL
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
© Arrondissement d'Anjou 2021
La reproduction totale ou partielle
de *Regards sur Anjou* est interdite,
sauf sur autorisation expresse de
l'arrondissement d'Anjou.

MAIRIE DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi, de
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
anjou@montreal.ca
ACCUEIL, INFORMATION
ET ORIENTATION
514 493-8000 ou 311

CULTURE, SPORTS,
LOISIRS ET
DÉVELOPPEMENT SOCIAL
514 493-8200
CENTRE COMMUNAUTAIRE
D'ANJOU
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222
URGENCE : 911

POLICE
Poste de quartier 46 :
514 280-0146
Appels non urgents :
514 280-2222
TRAVAUX PUBLICS
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130



NOUVELLE RÉGLEMENTATION

ENTRÉE EN VIGUEUR DU CERTIFICAT D'AUTORISATION D'USAGE

Le 12 janvier dernier, le conseil d'arrondissement a entériné l'entrée en vigueur du certificat d'autorisation d'usage. Il s'agit d'un document délivré par le Bureau des permis et inspections, situé au 7171 de la rue Bombardier.

Ce certificat apporte une meilleure connaissance des différents usages exercés sur le territoire de l'arrondissement puisque sa délivrance confirme qu'un usage exercé dans un local, comme un commerce, une industrie ou une institution, est conforme au Règlement concernant le zonage (RCA-40). Toute entreprise commerciale, industrielle ou institutionnelle qui ouvre ses portes après le 12 janvier 2021 doit posséder son certificat.

Un certificat d'autorisation d'usage est nécessaire dans trois situations :

1. Si un usage exercé dans un local est modifié;
2. Si un usage est interrompu pendant une période de plus de six mois;
3. Si le propriétaire de l'établissement change, même si l'usage demeure le même.

C'est le propriétaire de l'établissement, locataire ou propriétaire de l'immeuble où est situé l'établissement, qui doit solliciter le certificat. Un tel certificat pourra aider éventuellement à établir des droits acquis. Un propriétaire d'établissement a donc intérêt à solliciter son certificat d'autorisation d'usage.

Renseignements :
514 493-5115 ou
permis.anjou@montreal.ca

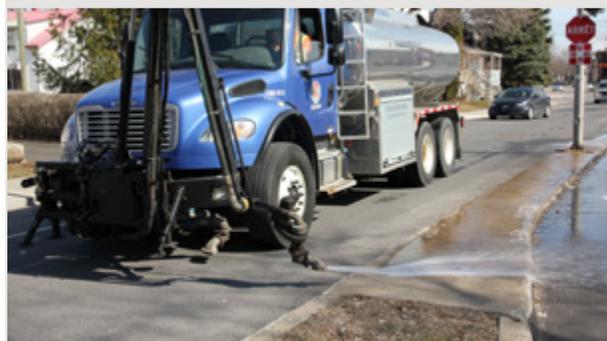
ENTRETIEN DES RUES



LES HORAIRES DE STATIONNEMENT SONT DE RETOUR

Dès le **15 mars**, veuillez porter attention aux indications des panneaux de signalisation avant de stationner votre véhicule dans la rue. Advenant le cas où le stationnement serait permis, nous vous confirmerons l'information sur le site Internet de l'arrondissement et dans l'infolettre. Cependant, vous devez avant tout respecter la signalisation en place. Si vous détenez une vignette SRRR (stationnement sur rue réservé aux résidents), vous devez également vous conformer aux interdictions reliées aux heures d'entretien des rues et des trottoirs.

Avec l'arrivée du printemps, l'arrondissement planifie l'entretien des rues ainsi que de nombreux travaux comme la réfection de la chaussée, l'émondage des arbres, la réparation de l'éclairage, l'inspection des réseaux d'égout et d'aqueduc, etc. en fonction des indications de stationnement, qui sont en vigueur même les jours fériés. Le ménage du printemps dépend



avant tout de la météo, de la fin des opérations de déneigement et de la fonte de la neige, ce qui ne coïncide pas nécessairement avec la date du 15 mars. Dès que les conditions météorologiques le permettent, la Direction des travaux publics organise un blitz de nettoyage des rues et des trottoirs pour ramasser tous les résidus des abrasifs répandus durant l'hiver. Ces opérations pourront durer quelques semaines avant que l'entretien normal commence.

Renseignements : 311

JARDINS COMMUNAUTAIRES

RAPPEL POUR LES NOUVEAUX JARDINIERS

Pour avoir l'occasion de cultiver un potager dans l'un des jardins communautaires de l'arrondissement, les nouveaux jardiniers doivent remplir une fiche d'inscription et la déposer avant le **12 mars** à l'accueil de la bibliothèque Jean-Corbeil selon l'horaire suivant :

Lundi au vendredi : 12 h à 19 h 30 • Samedi : 9 h 30 à 17 h • Dimanche : 11 h à 17 h

La fiche d'inscription est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montreal.ca/anjou, dans la section « Nouvelles ». Comme le nombre de places est limité, il est possible que l'attribution se déroule au hasard. Advenant votre inscription après le 12 mars, un jardin vous sera attribué en fonction des places disponibles. Si cela est nécessaire, vous pourriez être inscrit sur la liste d'attente. La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement jusqu'au 14 mai. En début de saison, nous confirmerons aux jardiniers les modalités de paiement de l'inscription et celles du dépôt pour la clé ainsi que les règles d'accès aux jardins communautaires, selon les consignes de la Santé publique.

► **POUR LES ANCIENS JARDINIERS** : vous avez dû recevoir une lettre, par courriel ou par la poste, accompagnée des instructions à suivre pour vous réinscrire. Si ce n'est pas le cas, communiquez avec nous.

Renseignements : 514 493-8200, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Jardin communautaire Roi-René



SOUTIEN À LA RÉUSSITE

UNE BOURSE D'EXCELLENCE POUR UN JEUNE ANGEVIN

La Fondation de l'athlète d'excellence vient d'octroyer pas moins de 130 000 \$ en bourses individuelles à 47 étudiants. Parmi ces athlètes émérites figure **Jefferson Alphonse**, qui a reçu une bourse de 2 000 \$ dans la catégorie « Soutien à la réussite scolaire et sportive ». Le jeune Angevin de 17 ans est membre de l'équipe des moins de 23 ans de l'Académie du Club de foot de Montréal et est inscrit au programme de sport-études à l'école Édouard-Montpetit de Montréal. Jefferson Alphonse occupe le poste de défenseur central et peut compter sur une solide technique au pied. Il entend déployer les plus grands efforts afin de signer un contrat avec un club professionnel. Souhaitant concilier le plus longtemps possible sport et études, le jeune homme envisage de devenir dentiste au terme de sa carrière sportive.

Malgré la pandémie, la Fondation de l'athlète d'excellence poursuit sa mission depuis plus de 35 ans et se fait un devoir de soutenir financièrement et d'accompagner les meilleurs étudiants-athlètes de la province dans leur réussite scolaire et sportive.

SOIRÉE VIRTUELLE

VENREDI
26
MARS
19 H

GIGUE CONTEMPORAINE

Visionnement gratuit : pour obtenir le lien, inscrivez-vous sur latrame-resonances.com dans la section « Spectacles à venir ».

Ce spectacle virtuel de découverte de la gigue contemporaine vous propose quatre planètes chorégraphiques différentes, interprétées avec brio et filmées avec sensibilité et intimité. Une présentation de BIGICO, dans le cadre du Conseil des arts en tournée.



CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL



**BUREAU
DU CITOYEN**

Veillez noter que les bureaux du citoyen sont annulés pour une période indéterminée en raison de la pandémie de COVID-19. Vos élus demeurent cependant disponibles et vous pouvez communiquer avec eux par téléphone ou par courriel pour toute question portant sur la vie municipale.

© Valérie Sangin

CULTURE

L'ONF À LA MAISON

HIVER 2021

Voilà l'occasion de participer aux projections de l'ONF à la maison. Deux séances virtuelles sont programmées en mars et en avril. Elles seront suivies d'un échange avec les artisans des films et des invités de marque. Le visionnement est gratuit et les films seront diffusés directement sur la page Facebook des bibliothèques d'Anjou.

NÎPAWISTAMÂSOWIN NOUS NOUS LÈVERONS

En présence de Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec, et de Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Le 9 août 2016, un jeune Cri du nom de Colten Boushie est tué d'une balle dans la tête après être entré sur la propriété agricole de Gerald Stanley avec ses amis. L'acquiescement de Stanley par le jury attire l'attention du monde entier, soulève des questions à propos de l'enracinement du racisme dans le système juridique du Canada et propulse la famille de Colten et sa quête de justice sur la scène nationale et internationale. Dans *nîpawistamâsowin : Nous nous lèverons*, la réalisatrice Tasha Hubbard tisse un récit pénétrant fusionnant une réflexion sur sa propre adoption, la navrante histoire du colonialisme dans les Prairies et une vision transformatrice d'un avenir où les enfants autochtones peuvent vivre en sécurité sur leur terre natale.

Pour plus de détails, rendez-vous à l'adresse accesculture.com ou sur la page Facebook des bibliothèques d'Anjou.

accès
culture
Montréal

FNO
NFB
I

MARDI
13
AVRIL
19 H



© George Hupka

LUNDI
8
MARS
19 H

SORTIR DE L'OMBRE

En présence de la réalisatrice, Gentille M. Assih

Par la force de la parole de femmes reprenant le pouvoir sur leur vie après avoir subi de la violence conjugale, *Sortir de l'ombre* braque la lumière sur les récits de vie émancipateurs de Québécoises inspirantes originaires d'Afrique. Loin des préjugés, le film brise les tabous en donnant accès à un univers intime méconnu et témoigne du formidable sentiment de puissance que provoquent la fin de l'isolement et l'acceptation de soi. Une plongée lumineuse au cœur d'une quête de guérison personnelle, d'une humanité universelle. Il s'agit du troisième documentaire de la réalisatrice d'origine togolaise Gentille M. Assih.

Pour plus de détails, rendez-vous à l'adresse accesculture.com ou sur la page Facebook des bibliothèques d'Anjou.

FNO
NFB
I

accès
culture
Montréal

© ONF

PRIORITÉ À LA LIGNE BLEUE

Comme vous le savez, cette année, une bonne partie de mon temps sera consacrée au dossier du prolongement de la ligne bleue du métro jusqu'à Anjou. Nous avons attendu plus de 30 ans pour l'arrivée du métro dans notre arrondissement et il est plus que temps que ce projet voie le jour.

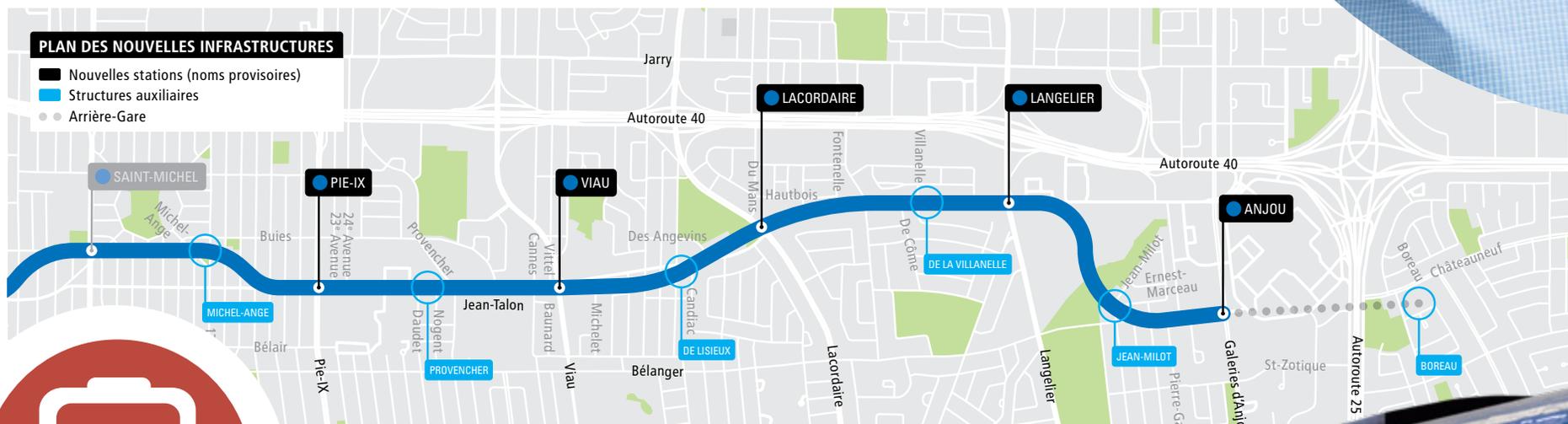
En fait, il est plus que jamais nécessaire afin de lutter contre les changements climatiques. Malheureusement, la version du projet proposée par la STM comporte de nombreuses failles. Il est possible de les corriger tout en maintenant l'échéancier actuel, et c'est exactement ce que je demande à la STM de faire.

L'an dernier, je vous écrivais au sujet de la séance d'information organisée par la STM et du mémoire que notre arrondissement a déposé. Ce mémoire, disponible en ligne, fait écho aux préoccupations dont les Angevines et les Angevins m'ont fait part. Plusieurs citoyens avaient également exprimé leurs réserves

quant aux modalités du projet. Puis, les dernières semaines m'ont permis de constater que vous n'avez pas changé d'idée : le projet de prolongement de la ligne bleue doit être bonifié. Plusieurs d'entre vous l'ont clairement fait savoir sur les réseaux sociaux.

Il y a déjà un petit bout de fait. Le projet de stationnement incitatif de 1200 cases semble désormais mort et enterré. C'est un pas dans la bonne direction, mais d'autres infrastructures projetées par la STM doivent être améliorées.

Par ailleurs, nous demandons à la STM de ne pas nuire à la vitalité économique de notre territoire en procédant à l'aménagement du terminus à ciel ouvert. Si une telle conception permet à la STM d'économiser sur les coûts, elle se fait toutefois au détriment du développement économique de notre arrondissement.



L'emplacement du terminus pose également problème. La STM prévoit implanter le terminus à l'intersection de la rue Saint-Zotique et du boulevard des Galeries-d'Anjou, réputée comme étant une des plus dangereuses à Montréal. En effet, la population résidentielle habitant à proximité de ce secteur comprend une forte proportion d'aînés. Selon le recensement de Statistique Canada, entre 58 % et 75 % des personnes résidant dans le quartier où sera érigé le terminus sont âgées de 65 ans ou plus. Qui plus est, les personnes âgées demeurent surreprésentées parmi les piétons victimes d'accidents routiers. Face à un accroissement de la circulation automobile et d'autobus dans le secteur, la sécurité de nos aînés est mise à mal. Il faut revoir l'emplacement du terminus.

Vous comprendrez, chères Angevines et chers Angevins, que je souhaite ardemment la venue de la ligne bleue sur notre territoire. Je ne pourrai toutefois pas accepter qu'elle se fasse au détriment de vos besoins et de votre sécurité. Je m'engage donc à continuer de travailler d'arrache-pied afin que la STM revoie ses plans.

Par conséquent, je vous invite à lire l'édition du mois d'avril de *Regards sur Anjou*, dans laquelle je vous communiquerai les plus récentes nouvelles ainsi que plus de détails concernant le projet du prolongement de la ligne bleue.





BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL

7500, avenue Goncourt | 514 493-8260

BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-ANJOU

7070, rue Jarry Est | 514 493-8271



Montrez à votre enfant comment manipuler un livre et dans quel sens il faut faire la lecture.



HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

NOUVELLES CONSIGNES

Nous vous rappelons que les heures d'ouverture des bibliothèques d'Anjou sont modifiées pour respecter les consignes de la Santé publique. Dorénavant, l'accès aux rayonnages ainsi qu'aux tables et aux ordinateurs pour un travail individuel est permis dans les deux bibliothèques de l'arrondissement.

Lundi au vendredi	12 h à 19 h 30
Samedi	9 h 30 à 17 h
Dimanche	11 h à 17 h

Les usagers doivent suivre l'ensemble des consignes dès leur arrivée à la bibliothèque. Notez que le nombre de visiteurs simultanés est restreint pour respecter les consignes sanitaires.

MUSIQUE

UNE COLLECTION À DÉCOUVRIR!

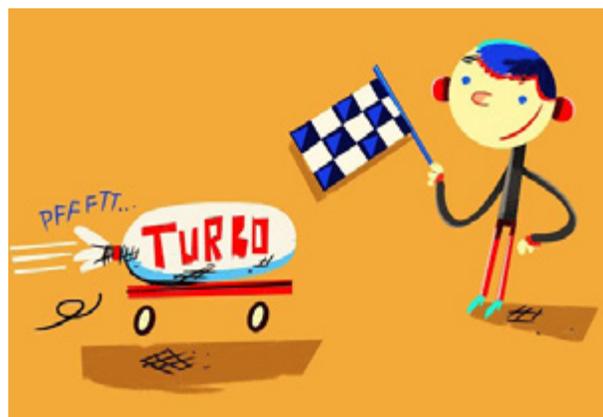
Envie d'apprendre à jouer d'un nouvel instrument de musique ou de découvrir de nouvelles pièces musicales? À la bibliothèque Jean-Corbeil, vous avez accès aux nombreuses partitions de musique ainsi qu'à des méthodes d'apprentissage pour différents instruments. De plus, grâce à notre collection de ressources numériques disponible à l'adresse bibliomontreal.com, vous avez accès gratuitement à des cours de musique en ligne. Si vous avez besoin d'aide pour faire votre choix, appelez notre bibliothécaire au **514 493-8268**.



ACTIVITÉ JEUNESSE

LES NEURONES ATOMIQUES

Deux ateliers, animés en ligne et en direct, proposent aux jeunes âgés de **8 ans et plus** d'expérimenter des découvertes scientifiques. La trousse de matériel permet aux participants d'effectuer une expérience afin d'apprendre tout en s'amusant. Les places sont limitées. L'inscription et la remise du matériel se font obligatoirement sur place, aux bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou.

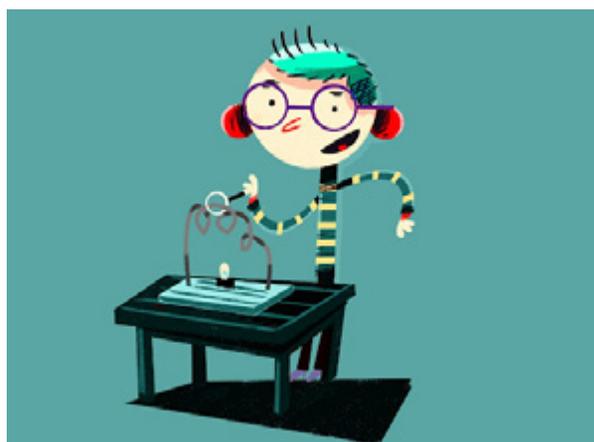


VOITURE À AIR

Dimanche 14 mars	De 14 h à 15 h
Inscription	Dès le samedi 6 mars

Les participants pourront mettre la pression de l'air au service d'engins pour qu'ils parcourent une distance surprenante. Ils

devront monter de toutes pièces le moteur et le châssis de leur voiture, comme sur une vraie chaîne de montage. Une fois la voiture prête, ce sera le temps de passer aux choses sérieuses et de la tester! Quelle distance parcourra-t-elle?



JEU D'ADRESSE ÉLECTRIQUE

Dimanche 11 avril	De 14 h à 15 h
Inscription	Dès le samedi 3 avril

Lors de cet atelier, les participants fabriqueront un jeu inspiré du jeu OPÉRATION, où le joueur doit retirer des objets du corps d'un patient sans déclencher l'alarme. En plus d'apprendre plein de choses sur les circuits électriques et leurs applications pratiques, les participants auront l'occasion de fabriquer le jeu à la maison pour y jouer.

RAPPEL

HEURES DU CONTE VIRTUELLES

Noë Cropsal continue de raconter des histoires drôles, tendres et colorées. Tournées et montées en collaboration avec l'équipe de la culture de l'arrondissement, nos nouvelles capsules racontées sont plus belles que jamais... et en HD! Surveillez la page Facebook des bibliothèques d'Anjou. Il y a une nouvelle histoire tous les mercredis soir et une autre tous les samedis matin.

